



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 20 mai 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD.
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	

### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Rémi DELATTE	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD pouvoir à M. Didier MARTIN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Gilles TRAHARD.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**  
**IFORE Bourgogne - Soutien financier 2010**

L'IFORE Bourgogne, organisme créé à l'initiative de la CGPME de Côte d'Or, a fêté sur le Salon Entreprissimo 2009, la 100<sup>ème</sup> transmission – reprise d'entreprise à laquelle il a apporté son aide. La centaine d'entreprises ainsi soutenue par la structure représente environ 1.300 emplois en Bourgogne. Pour l'agglomération dijonnaise, 60 entreprises et 800 emplois sont concernés.

Aujourd'hui, l'IFORE entend élargir son offre de prestations à destination des entreprises :

- il souhaite agir comme créateur d'opportunités, en allant au contact des dirigeants d'entreprises à céder et en provoquant une mise en relation avec les repreneurs potentiels ;
- il accompagne le chef d'entreprise en difficulté, voire pour maintenir ou développer son activité, par le biais de formations, sensibilisations, évènements ;
- il forme les chefs d'entreprise à répondre aux appels d'offres publics (3 modules sont d'ores et déjà en place et ont eu lieu).

Par correspondance en date du 22 février dernier, l'IFORE Bourgogne souhaite renouveler son partenariat financier avec le Grand Dijon, et sollicite une subvention de 17.500 € qui correspondrait à 10 dossiers de transmission - reprise d'entreprises sur l'agglomération dijonnaise (à l'identique de l'exercice 2009).

Sur un budget total de dépenses prévisionnelles de 150.000 € (ci-joint), le plan de financement arrêté par l'IFORE Bourgogne est le suivant :

<i>Partenaires</i>	<i>Montant sollicité</i>	<i>%</i>
Région Bourgogne	60.000 €	40,0
Département de la Côte d'Or	17.500 €	11,7
Grand Dijon	17.500 €	11,7
Caisse d'Epargne de Bourgogne	5.000 €	3,2
Radiance	10.000 €	6,7
Entreprises	40.000 €	26,7
<b>TOTAL</b>	<b>150.000 €</b>	<b>100</b>

Il est proposé d'attribuer une subvention de 17.500 € à l'IFORE Bourgogne, dans le cadre du soutien apporté par la Communauté d'agglomération dijonnaise, aux actions visant à maintenir ou à favoriser l'activité économique.

Un premier acompte de 50 % de la subvention, soit 8.750 €, pourrait être versé dès lors que l'IFORE Bourgogne justifiera de la réalisation de la moitié des objectifs prévus en 2010 ; le solde sera versé sur présentation d'un bilan faisant apparaître les résultats obtenus à hauteur de 10 dossiers de transmission – reprise d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'IFORE Bourgogne, une subvention de 17.500 €, au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2010 ;
- **de dire** que le versement de la subvention interviendra selon les modalités précisées ci-dessus ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Convocation envoyée le 12 mai 2010  
Publié le 21 mai 2010  
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

21 MAI 2010

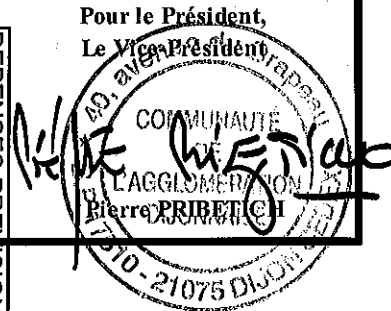


Pour extrait conforme

Le Président  
de la Communauté  
DE  
L'AGGLOMÉRATION  
dijonnaise  
Pierre PRIBETICH

Vu pour être annexé à la délibération n° 17  
 du Conseil de Communauté du 20 mai 2010  
 Dijon, le 21/05/2010

Pour le Président,  
 Le Vice-Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
 Déposé le :

21 MAI 2010



IFORE BOURGOGNE  
 BUDGET PREVISIONNEL 2010

DEPENSES PREVISIONNELLES			
FRAIS DE PERSONNEL			
encadrement			50 000 €
secrétariat			10 000 €
Frais de déplacement			
Déplacements, réception, Mission			15 000 €
Communication			
(presse, supports d'édition, internet...)			15 000 €
organisation			
événements, salons, forum métier/emploi			
location de salles, cout des formateurs			45 000 €
Divers (assurances, loyers...)			15 000 €
TOTAL			150 000 €

\* formation prise en charge par les entreprises

RECETTES PREVISIONNELLES		
CRB		60 000 €
CG21		17 500 €
grand Dijon		17 500 €
Radiance		10 000 €
CEB		5 000 €
formation*		40 000 €
TOTAL		150 000 €